



Communiqué.

**Angevines, Angevins,
Grève dans les piscines à Angers
On vous explique pourquoi...**



Dire

NON

**A l'augmentation de notre temps de
travail**

On nous demande 200 heures de travail

bénévole par an!

Pour nous, c'est

NON

- À ce jour, la ville d'Angers rejette la reconnaissance de la pénibilité liée à notre environnement de travail:

➔ *l'exposition aux chlores et aux trichloramines.*

- Pourtant trois Maitres-Nageurs Sauveteurs, un agent d'entretien et récemment un agent d'accueil ont obtenu la reconnaissance de leur maladie d'origine professionnelle (tableau 66 de la Sécurité sociale).
- Des souffrances régulières chez les agents des piscines:

➔ *Rhinite, asthme, sinusite, inflammation de la gorge, extinction de la voix, polypes...jusqu'à la perte à vie du goût et de l'odorat pour certains.*

NON

A la dégradation de la qualité de notre enseignement pour les Angevins, de 15 mn aujourd'hui de préparation de cours à 4 mn dans la nouvelle organisation...

A une exposition de 200H de plus aux produits chimiques...et aux incivilités et agressions croissantes.

OUI

A la continuité du service public, en préservant la qualité et les conditions de travail des agents!!